

15 mai 2023 -13:25

Tinne Van der Straeten plaide auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique pour inclure les coûts de démantèlement dès la conception du projet.

Vienne, le 15 mai 2023 - La ministre de l'Energie, Tinne Van der Straeten, à l'invitation du directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique, Rafael Mariano Grossi, a inauguré la conférence internationale portant sur le démantèlement des centrales nucléaires qui se tient à Vienne. Tinne Van der Straeten y a plaidé pour un « démantèlement dès la conception », c'est-à-dire d'inclure la phase de démantèlement dès le début de chaque projet nucléaire, tant pour ce qui concerne les aspects techniques que les responsabilités financières. C'est le pollueur qui paie, de sorte que la société n'aie pas à endosser ces coûts.

La conférence expose à la fois les problèmes et la nécessité de solutions standardisées. Le directeur de l'AIEA a souligné le fait que le démantèlement et la gestion des déchets ne sont décidés qu'à la fin de leur vie, alors que cela devrait être au début. « La grande facture de l'énergie nucléaire n'est pas la construction ou l'exploitation, mais ce qui vient après la phase de production: le démantèlement et l'élimination des déchets nucléaires », a indiqué la ministre Tinne Van der Straeten. C'est pourquoi le « démantèlement dès la conception » est nécessaire, en intégrant et internalisant tous les coûts dès le départ. Cela garantit des conditions de concurrence équitables pour toutes les techniques et aucune distorsion de marché.

En Belgique, les deux premiers réacteurs nucléaires ont été fermés en octobre 2022 et février 2023 et trois autres fermeront d'ici 2025. Leur fermeture marque le début d'une nouvelle phase pour la Belgique. Les phases de développement, de construction et de production sont suivies par le démantèlement et l'élimination des déchets nucléaires. Nous parlons du chantier le plus cher, le plus long et le plus délicat de notre pays. Outre les défis majeurs dans le domaine de la sécurité, l'entame de ces deux dernières phase apporte également son lot d'opportunités avec, en particulier, l'accès de nos entreprises belges à ce marché mondial. En effet, plus de 420 réacteurs nucléaires sont en cours de démantèlement dans le monde.

Le gouvernement belge a d'ailleurs mis sur pied un groupe de travail pour veiller à ce que le déclassement soit effectué de manière sûre et socialement responsable et pour en faire une réussite économique. Le démantèlement est un nouveau secteur économique en Europe et dans le monde avec, à la clé, des milliers d'emplois garantis pour de nombreuses années et un potentiel remarquable d'innovations technologiques. À l'avenir, la Belgique souhaite mettre son expertise à la disposition d'autres pays en matière de démantèlement nucléaire et a investi 25 millions d'euros dans le cadre des fonds européens de relance pour le démantèlement nucléaire.

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole (NL)
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans
Porte-parole (NL)
+32 471 66 00 06
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be